

Communiqué

Extraits de la séance CODES du 26 novembre 2019

A l'intention du corps enseignant secondaire

Salon interjurassien de la formation

La prochaine édition se déroulera du 1^{er} au 5 avril 2020. A cette occasion, le Salon interjurassien de la formation fêtera ses 20 ans et plusieurs concours seront organisés. Les principales informations et nouveautés sont notamment :

- L'organisation et le plan du Salon ont été repensés par la création de secteurs bien définis et de villages.
- Le Salon ne fermera plus ses portes à midi.
- Plusieurs concours seront organisés : SwissSkills (qualifications romandes pour les constructeurs de route et les micromécaniciens et dessinateurs en construction), le poivrier d'argent (concours du meilleur cuisinier latin), concours BEJUNE pour les horticulteurs option paysagiste, concours de robotique Berne-Jura pour les élèves des écoles secondaires et concours de l'égalité pour le stand qui représente le mieux cette thématique. Les remises des prix auront lieu le samedi 4 avril.
- La nouvelle organisation des visites guidées dans les villages.
- Le dossier pédagogique sera disponible en janvier 2020.
- La journée officielle se déroulera le 1^{er} avril 2020.

S'agissant du concours de robotique, les élèves qui participent seront libérés par les écoles sans comptabiliser les absences. Le concours sera en effet considéré comme une journée de formation.

Par ailleurs, la prochaine édition des SwissSkills se déroulera à Berne du 9 au 13 septembre 2020 et la Chambre de commerce et d'industrie du Jura organisera une nuit des entreprises le 10 septembre 2020. Des informations complémentaires seront transmises aux écoles ultérieurement.

Guichet virtuel des employés et intranet SEN

Tous les employés de l'Etat doivent s'inscrire au guichet virtuel des employés jusqu'à la fin de l'année. Des prestations en lien avec les RH seront progressivement mises à disposition sur ce guichet. La connexion au guichet public et professionnel s'effectue de la même manière. Le choix du rôle (privé ou professionnel) se définit à l'aide d'un simple clic. Si des enseignants n'ont pas encore fait la démarche pour l'obtention de la Swiss ID ils doivent impérativement la faire rapidement. S'agissant du projet d'intranet pour les enseignants, les délais de réalisation ont dû être repoussés. En effet, le remplacement d'Educanet2 doit être traité en premier lieu et une nouvelle priorisation des projets en cours a été effectuée. Par conséquent, la mise en œuvre de l'intranet pour les enseignants est repoussée de quelques mois.

Mise en application de la directive sur la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers

Dans un souci de clarté, les conseillers pédagogiques se rendront dans toutes les écoles d'ici à fin mars 2020 afin de présenter la directive. Suite à ces présentations, une mise en œuvre est attendue. Par ailleurs, la journée de formation en établissement sur la différenciation prévue avec Jean-Steve Meia est établie sur la base de cette directive. Elle permettra également de répondre

à beaucoup de questions avec des exemples concrets. Cette journée de formation et l'intervention des conseillers pédagogiques dans les écoles sont donc complémentaires.

Une rencontre a été organisée à ce sujet avec tous les enseignants spécialisés. Ceux-ci ont été formés afin de répondre au mieux à la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

L'école jurassienne ouvre ses portes

Le projet vise à valoriser la profession d'enseignant. Il est demandé aux écoles d'organiser des portes ouvertes de leur établissement un samedi durant les mois de mai, juin ou septembre 2020. Le concept du projet est très simple. Il s'agit d'ouvrir les portes au public et de présenter l'évolution de l'enseignement ainsi que promouvoir quelques activités effectuées en classe. Aucune forme particulière ou horaire ne sont imposés. Le SEN communiquera aux médias les activités qui seront présentées dans les écoles. Un document écrit précisant les objectifs et les modalités de participation à cette action sera transmis aux écoles.

Service de l'enseignement – 16 décembre 2019

Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.